

Ecole de Sergy
316 Route de Thoiry
01 630 SERGY

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL
D'ECOLE
du 12 mars 2020**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE

Inspecteur de l'éducation nationale : Monsieur Emmanuel MASSARD

MEMBRES VOTANTS

NOM	Présent	Excusé
Directrice de l'école - Présidente : Mme Raffin	X	
Maire : M. Linglin		
Conseiller municipal : Mme LANZA	X	
Conseiller municipal :		
Mme Chatelan	X	
Mme Denis	X	
Mme Berlioz	X	
Mme Jomain	X	
Mme Routis-Molinier	X	
Mme Schmoderer	X	
Mme Philipponet	X	
Mme Mayemba	X	
Mme Ratsimialarivo	X	
Mme Wheeler		X
Mme Dagand	X	
Mme Olivier	X	
D.D.E.N :		
Mme Oberreit	X	
Mme Dujardin-mouret	X	
Mme Panighetti	X	
Mme Billot	X	
Mme Vielliard	X	
Mr Soubeyran	X	
Mme Badiou	X	
Mme Bernard	X	
Mme Chouchane	X	
Mme Krige	X	
RASED : Pierre-Luc Chataignon		X
Médecin scolaire : Claire Gaudé		X
Infirmier(e) scolaire : Bénédicte Bagnoud		X
Assistante sociale :		
ATSEM : Mme Gavi		X
ATSEM : Mme Peterlini		X
ATSEM : Mme Golzs		X
Représentant périscolaire : Aurélia PIQUARD	X	
Invité :		

Procès-verbal établi le mars 2020

La présidente, directrice de l'école
Nom : Mme RAFFIN
Signature

La secrétaire,
Nom : Mme BERLIOZ
Signature

Heure de début : 18h35

Ordre du jour :

- 1 Points d'information (effectifs, PPMS, travaux, qualité de l'air)
- 2 Les projets réalisés et ceux à venir
- 3 Compte rendu du conseil école/collège
- 4 Compte rendu du conseil des élèves
- 5 Questions et remarques des représentants des parents d'élèves

1. Points d'information :

1.1 Effectifs :

Depuis le début de l'année, nous avons eu 5 radiations (3 élèves qui ne se sont pas présentés à la rentrée et 2 départs) et 4 inscriptions. Cela nous amène à un effectif de 243 élèves dont 81 élèves en maternelle et 162 élèves en élémentaire.

1.2 PPMS :

Le deuxième exercice dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité a eu lieu le jeudi 12 décembre 2019. Pour cet exercice, le scénario choisi a été celui de la tempête avec un confinement dans les bâtiments. L'exercice a été réalisé dans le calme.

Le signal de fin n'a pas eu lieu car il n'y avait plus de gaz dans la corne de brume. Une demande a été adressée à la mairie pour investir dans une corne de brume à piston pour éviter d'être en rupture de gaz et de devoir réinvestir dans de nouvelles cartouches.

1.3 Travaux

Pendant les vacances de février, les travaux du nouveau restaurant scolaire ont débuté. Le préau des élémentaires a été retiré, les arbres et la haie ont été coupés, la cour a été déplacée sur le parking côté route de Thoiry.

Pour un meilleur déroulement des récréations (gestion du nombre d'élèves et de l'espace réduit de la cour provisoire), depuis le retour des vacances, les récréations sont alternées à savoir :

- pour les CP ; CP/CE1 ; CE1/CE2 elle a lieu de 10h00 à 10h15 et de 15h00 à 15h15
- pour les CE2/CM1 ; CM1/CM2 ; CM2 elle se déroule de 10h15 à 10h30 puis de 15h15 à 15h30.

Les élèves de l'élémentaire ont à leur disposition l'ancien préau et une petite partie du parking.

Pas de changement pour les élèves de maternelle par beau temps, cependant les jours de pluie les élémentaires étant sous le seul préau restant, les maternelles décaleront leur récréation en fin de matinée ou d'après-midi (de 10h50 à 11h20 et/ou de 15h50 à 16h20).

Sur les temps d'accueil de 8h20 et 13h20, les élèves sont trop nombreux pour être tous dans la cour de récréation proposée. Les élèves de maternelle étant accueillis en classe, les élèves de CP et CP/CE1 vont donc utiliser la cour des maternelles. Par temps de pluie, le préau ne pouvant pas accueillir tout le monde, les élèves seront donc accueillis dans les classes (maternelle et élémentaire).

Cependant même en alternant les temps de récréation sur deux temps, la cour de récréation proposée reste petite par rapport au nombre d'élèves. Lors d'une réunion travaux le jeudi 20 février une demande a été faite par la directrice d'agrandir la cour. Cela a été refusé car un nouveau tracé sur le parking ne semble pas envisageable et un nombre de places disponibles suffisant doit être conservé. Lors des précédents travaux (construction du nouveau bâtiment), la cour allait jusqu'au bout du parking et cela ne semblait pas avoir posé de problèmes.

Sur cet espace réduit, les jeux de ballons sont donc depuis le retour des vacances interdits en récréation. L'équipe enseignante demande à la mairie s'il était possible d'avoir un budget supplémentaire pour investir dans des jeux calmes pour la cour. (caisses de livres, jeux de société, petites tables), un appel aux dons des parents est aussi envisagé.

1.4 Contrôle de qualité de l'air

Est-ce que la mairie a un retour à faire suite à la réception du rapport concernant les mesures de la qualité de l'air ?

Quelles décisions avez-vous prise suite à ce rapport ? (autre que d'aérer les pièces)

Des mesures de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains ERP (Etablissement recevant du public) sont effectuées. A Sergy cela a eu lieu et la Mairie a transmis le compte-rendu à l'école le lundi 9 mars.

Des prélèvements sont effectués deux fois espacés de 5 à 7 mois dont une période de chauffage.

A Sergy il y a eu trois séries de prélèvements : du 24 au 28 juin 2019, du 2 au 6 décembre 2019 et du 10 au 14 février 2020

Sont mesurés trois polluants : formaldéhyde, benzène et dioxyde de carbone.

Des GRP sont identifiés (Groupe de Pièces Représentatifs = groupe de pièces ou bâtiments ayant les mêmes propriétés à savoir : date de construction, de rénovation, ouvrants, principes d'aération...identiques).

Dans chaque GPR si un étage comporte 3 pièces ou moins, une pièce choisie au hasard est appareillée. Si il y a 4 pièces ou plus, deux pièces sont équipées. L'investigation est limitée à huit pièces.

A Sergy trois classes ont été équipées :

1 - la classe de CP Mme Jomain dans l'ancien bâtiment

2 - la classe de PS/MS/GS Mme Raffin dans le bâtiment maternelle

3 - la classe de CE2/CM1 Mme Ratsimialarivo dans le nouveau bâtiment

Suite aux analyses des échantillons, pour ce qui concerne le dioxyde de carbone , un chiffre est attribué à chaque pièce de 0 à 5.

0 = confinement nul

1 = confinement faible

2 = confinement moyen

3 = confinement élevé

4 = confinement très élevé

5 = confinement extrême

Le confinement est défini p10/38 : « le confinement de l'air présent à l'intérieur d'une pièce d'un bâtiment fait appel à deux notions :

- l'espace disponible à l'intérieur de cette pièce (spaciosité et exigüité) au regard de son occupation,
- le renouvellement de l'air (ou l'aération) de cette pièce »

Les résultats sont p.6/38 du rapport.

La classe de PS/MS/GS est classé dans la catégorie 4 confinement très élevé. Les recommandations pour ce niveau sont :

« Veiller à ce que l'utilisation des pièces soit conforme au taux d'occupation prévu.

Lorsque ces salles sont équipées d'un dispositif spécifique de ventilation, il est souhaitable de faire intervenir un spécialiste pour procéder à une inspection de l'installation.

En l'absence de dispositif spécifique de ventilation, il est souhaitable d'améliorer les conditions d'aération de ces salles en procédant à des ouvertures plus fréquentes des fenêtres pendant la période d'occupation. »

Les classes de CP et CE2/CM1 sont dans la catégorie 5 confinement extrême. Les recommandations pour ce niveau sont :

- les mêmes qu'au niveau 4 :

« Veiller à ce que l'utilisation des pièces soit conforme au taux d'occupation prévu.

Lorsque ces salles sont équipées d'un dispositif spécifique de ventilation, il est souhaitable de faire intervenir un spécialiste pour procéder à une inspection de l'installation.

En l'absence de dispositif spécifique de ventilation, il est souhaitable d'améliorer les conditions d'aération de ces salles en procédant à des ouvertures plus fréquentes des fenêtres pendant la période d'occupation. »

complétées par :

« Conformément à l'article 7 du décret relatif à la surveillance de la qualité de l'air intérieur, une valeur retenue de l'indice de confinement égale à 5 implique que des investigations complémentaires doivent être menées et que le préfet du lieu d'implantation de l'établissement doit être informé »

Concernant le Formaldéhyde et le Benzène, aucune pièce ne présente une concentration nécessitant des investigations complémentaires.

Dès ce lundi 9 mars des agents communaux ont aéré les classes concernées avant l'arrivée des élèves. Nous les aérons régulièrement la journée ce qui entraîne une baisse de température dans les classes en cette période.

Nous avons plusieurs questions :

- Est-il possible de connaître les taux d'occupation des différentes pièces ?
- Qu'en est-il des systèmes de ventilations de chacune des classes ? Quand la révision des systèmes de ventilation, s'ils sont présents, est-elle prévue ?
- Des améliorations des conditions d'aérations, si les systèmes d'aération sont absents, sont-elles envisagées autre que l'ouverture des fenêtres, à assez court terme ?
- Quelles investigations complémentaires seront menées ? Rappel : « Il est de la responsabilité du propriétaire ou de l'exploitant d'établissement d'engager des investigations complémentaires afin d'identifier les causes du confinement mis en évidence par la présence de dioxyde de carbone en quantité trop importante dans l'établissement... » p.7/38 du rapport.
- Le préfet a-t-il été informé ?

Mme Lanza : Le préfet a été informé. Des mesures sont prises. VMC révisée dans le nouveau bâtiment en 2020.

Et des remarques :

- Les classes appareillées étant représentatives des classes de chacun des bâtiments, il nous semble indispensable que les mesures prises (aération, investigations complémentaires...) soient étendues à toutes les classes.- Actuellement pour le Formaldéhyde, les moyennes dans les trois classes étudiées sont de 11,72 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ pour la classe de CP, 20,27 $10\mu\text{g}/\text{m}^3$ pour la classe de maternelle et 13,03 $10\mu\text{g}/\text{m}^3$ pour la classe de CE2/CM1. Dans le rapport il est indiqué p.10/38 que le seuil actuel à ne pas dépasser est de 30 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. Ce seuil va évoluer avec la réglementation en s'abaissant à 10 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. Cette évolution de la réglementation nous semble à anticiper.
- Après la lecture de différents articles, les effets sur la santé du CO2 sont d'autant plus graves que la teneur en CO2 augmente. Les effets possibles une concentration en Co2 (de manière graduelle) sont une augmentation de l'amplitude respiratoire, une accélération de la fréquence respiratoire, l'apparition de troubles visuels, de tremblements, de sueurs et des pertes de connaissance brutale, un arrêt respiratoire qui entraîne le décès. Le formaldéhyde est lui connu pour ses effets irritants. C'est une substance retrouvée principalement dans les environnements intérieurs car les sources y sont multiples : produits de construction, ameublement, produits détergents, etc... Depuis 2004, le formaldéhyde est classé par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) comme « substance cancérigène avérée pour l'homme » (groupe 1).
- Depuis l'occupation du nouveau bâtiment, des maux de têtes et saignements de nez ont été constatés chez certains élèves qui y travaillent.
- De notre côté nous informerons Mr l'Inspecteur ainsi qu'un membre du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

1.5 Coronavirus

Nous avons reçu des consignes durant les vacances et celles-ci évoluent en fonction de la situation.

Un PCA (Plan de Continuité d'Activité) en fonctionnement en mode réduit a dû être établi.
Des affiches rappelant les "gestes barrières" pour limiter la propagation du COVID-19 sont accrochées.

Nous devons tous les matins compléter en ligne avant 9h30 et tous les après-midi un état de la fréquentation et signaler toutes absences qui seraient liées à une infection du coronavirus ou une mesure de mise à l'isolement par précaution.

Depuis le 29 février, le Gouvernement a activé les mesures relevant du "stade 2" du plan national de prévention et de gestion destinées à contenir la circulation du virus sur le territoire national.

Pour rappel :

Le stade 1 avait pour objet de freiner l'introduction du virus sur le territoire national.

Le stade 2, déclenché par l'identification de foyers ("clusters") de circulation du virus sur le territoire national, a pour objet de freiner la propagation du virus en France.

Le stade 3, caractérisé par la circulation du virus sur l'ensemble du territoire (épidémie déclarée), aura pour objet de gérer dans les meilleures conditions les conséquences de l'épidémie.

Toutes les mesures adoptées ce jour ont vocation à être réévaluées en fonction de l'évolution de la situation.

Certaines mesures, propres au stade 1, n'ont plus de raison d'être .

Le virus circulant déjà sur notre territoire, il n'y a plus de raison de confiner des personnes revenant de zones exposées à une circulation active du virus. Ces contraintes destinées à éviter l'entrée du virus en France n'ont plus lieu d'être et en particulier, les élèves et les personnels en retour de Lombardie et de Vénétie vont pouvoir retourner à l'école.

Au 11 mars 2020, il existe plusieurs départements où se trouvent des zones de regroupements de cas (clusters) : Oise ; Haute-Savoie ; Morbihan ; Haut-Rhin ; Corse du Sud ; Aude ; Calvados.

En attendant les nouvelles directives, nous rappelons les règles d'hygiène aux élèves. La mairie nous a commandé des gels hydroalcooliques.

Mesures : avoir des poubelles qui ferment avec un couvercle.

2. Les projets réalisés et ceux à venir

2.1 Cycle 1

- matinée petit déjeuner et jeux de société le 20 décembre
- animation Kapla le lundi 13 janvier
- sorties à la bibliothèque une fois par mois
- pour la fin de l'année, une sortie au musée du Jouet dans le Jura
- projet élevage de papillons

2.2 Cycle 2 et 3

- Sorties au cinéma de Ferney-Voltaire le vendredi 20 décembre pour tous les élèves de l'élémentaire : Donne moi des Ailes de Nicolas Vanier
- Sorties raquettes (3 sorties de programmées les lundis 9 ; 16 et 23 mars pour les CE2/CM1 ; CM1/CM2 ; CM2 et les jeudis 12 ; 19 et 26 mars pour les CP ; CP/CE1 ; CE1/CE2).
- Classe de CP sortie au Sidéfage à Bellegarde
- Intervention SIDEFAGE sur le thème du compostage dans les classes de CP.

Classe CE2/CM1

- les lundis 9/12 et 13/01 le matin et 16/12 toute la journée : interventions gratuites ayant pour thème "ma ville idéale" par un animateur du Pays de Gex aggro.
- Lundi 3/02 intervention d'une heure d'une médiatrice culturelle en classe pour préparer au spectacle "Paule" de lundi 10/02 dans le cadre du projet "Au fil de ...". Le Mardi 31 mars après-midi

aura lieu la dernière intervention en classe avant l'exposition de nos productions le Samedi 16 et dimanche 17 mai. Nous visiterons l'exposition avant le vendredi 15 mai après-midi.

Rappel : Pour ce projet le car pour nous rendre à l'esplanade du Lac et les places pour ce dernier spectacle sont pris en charge par le Sou des écoles, les interventions en classe pour ce projet de territoire sont prises en charge par la ville de Divonne.

- Mardi 10/03 Intervention gratuite d'1h30 sur le compostage par un intervenant du SIDEFAGE.

- Classe des CE1/CE2 ; CE2/CM1 ; CM1/CM2 et CM2 : projet BD financé à moitié par la mairie et par le Sou des écoles. Dans le cadre du festival "Les Bulles s'éclatent", qui a eu lieu à Saint-Genis-Pouilly en février, une illustratrice est intervenue dans les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2. Elle nous a parlé de son travail et a fait découvrir aux élèves certains des albums sur lesquels elle a travaillé. Les élèves ont apprécié cette rencontre et étaient très intéressés. Une autre auteure doit intervenir prochainement pour les classes de CE1/CE2 et CM2, celle-ci ayant annulé son intervention de la dernière fois suite à un arrêt maladie.

Classe CM1/CM2 :

Point sur le projet autour de la forêt avec la Réserve Naturelle : Une animatrice de la Réserve Naturelle viendra dans la classe de CM1-CM2 au cours des mois de mars et avril pour aborder le thème de la forêt. Les élèves bénéficieront de deux interventions d'une demi-journée en classe, ainsi que d'une sortie sur le terrain à la journée (dans la forêt de Disse, à Gex). Tout est pris en charge par la CCPG et la Réserve Naturelle (interventions et transport).

- Prochainement le permis Internet pour les CM2

2.3 Pour tous

- la visite du père-noël dans les classes le jeudi 19 décembre suivi le soir par la marché de Noël.

- le carnaval le vendredi 20 mars après-midi avec un défilé dans Sergy l'après-midi si la météo le permet. *Annulé*

3. Compte rendu du conseil école/collège

L'enseignante des CM2 a été accueillie par l'inspecteur et la CPE du collège de Gex. Il y avait des professeurs du collège, surtout des professeurs de français/langues/EPS ainsi que des professeurs de CM2, de Saint-Genis-Pouilly, Pregnin et Crozet.

Dans le cadre de la continuité pédagogique du cycle 3, **la liaison CM2 - 6ème** s'effectuera pour cette fin d'année scolaire dans le courant du mois de juin 2020 sous forme d'actions pédagogiques.

Ce sera l'occasion pour les CM2, futurs 6e de visiter le collège, rencontrer des collégiens, prendre un repas au self et donc se projeter pour l'année prochaine.

Il s'agira de faire aboutir une action commune : 1 classe de CM2 et 1 classe de sixième qui travailleront séparément sur un projet commun pour aboutir à une rencontre finale. Ce sera également l'occasion pour l'enseignante de rencontrer la CPE du collège le temps du midi et de s'occuper des PPRE passerelles.

Des actions ont déjà été menées les années précédentes. Les CM2 de l'école de Sergy l'année dernière avaient créé des jeux mathématiques.

La plupart des projets se renouvellent cette année : autour de la course d'orientation, du chant, du chant en anglais.

Pour ma part, j'ai lancé une demande pour travailler sur un projet commun en sciences, plus particulièrement autour de l'utilisation du matériel scientifique comme le microscope.

Il sera également mené avec les CM2 de la classe de Rebecca qui viendront avec ma classe le jour de la rencontre.

Un collègue des CM1-CM2 de Bobby Lapointe à Saint-Genis-Pouilly serait également intéressé. Le projet devrait se finaliser prochainement.

4. Compte rendu du conseil des élèves

4.1 Critiques

- Pas toujours de papier pour s'essuyer les mains dans les toilettes sous le préau et dans les classes
- Toilettes des garçons souvent bouchés
- Respecter les ballons de chaque classe
- Le radiateur des WC des filles ne fonctionne plus
- Plus de miroirs dans les WC des garçons

4.2 Propositions

- labyrinthe pour terrain de billes
- faire une journée de jeux avec tous les élèves de l'école dans les derniers jours
- remettre les sorties natation
- mise en place d'un Pédibus pour venir à l'école à pied

4.3 Remerciements

- les maîtresses pour nous apprendre de nouvelles choses
- aux parents qui nous accompagnent lors des sorties
- au personnel de la cantine
- au Sou des écoles pour le financement des projets, des sorties et des raquettes
- à la mairie pour le matériel et le financement de certains projets
- aux bénévoles pour la BCD

5. Questions et remarques des représentants des parents d'élèves

5.1 Pour l'école

- Serait-il possible (Cela existe peut-être déjà ?) de proposer aux élèves dès le CP des « débats réglés » ? (1 remarque)

On peut l'envisager dans le cadre de la révision du projet d'école pour qu'un travail soit fait en concertation et dans toutes les classes. Dans le cadre de l'EMC (enseignement moral et civique) pour le cycle 2 et le cycle 3 et en langage pour les élèves de maternelle des débats sous diverses formes se déroulent déjà.

- Y-a-t-il en primaire de l'information/prévention sur Internet et réseaux sociaux ? (1 remarque)

Une demande a été faite à la gendarmerie de Thoiry pour faire passer le permis Internet aux élèves de CM2. En cas de besoin cela est abordé de manière ponctuelle dans les classes.

- Comment le harcèlement à l'école est-il évoqué ? (1 remarque)

Celui-ci est abordé dans le cadre de l'EMC (enseignement moral et civique).

- Pourrait-on organiser plus de sorties scolaires (à la mer, découvrir des rivières) ? (2 remarques)

Des sorties scolaires et des projets sont prévus tout au long de l'année dans toutes les classes. Il est aussi nécessaire de prendre en compte l'intérêt pédagogique des sorties, le budget et l'investissement que cela engendre.

- Les cours de Piscine ne pourraient-ils pas se faire en Suisse ? ou bien à St Genis ? (2 remarques)

La demande avait été faite pour les piscines en Suisse mais il n'y a pas de disponibilités.

Il n'y aurait déjà plus de créneaux destinés aux scolaires extérieurs à la ville de Saint-Genis-Pouilly. Les créneaux seraient réservés pour les d'élèves de cette commune en primaire, au collège et au lycée. Néanmoins une demande sera à nouveau effectuée.

- Peut-on proposer plus de jeux dans la cour de récréation : ex les craies ? (2 remarques)
Une demande dans ce sens a été faite lors de ce conseil auprès de la mairie.

La cour provisoire actuelle ne nous permet pas l'utilisation de beaucoup de jeux "classiques" (ballon, courses, craies..)

- Y-a-t-il un ballon par classe ?
Oui un seul ballon par classe était autorisé avant le début des travaux et par temps sec. Depuis, les jeux de ballons dans la cour provisoire de récréation ne sont plus autorisés.

- Serait-il possible de demander aux parents intéressés un mailing liste de la classe ?

En début d'année lors des réunions de rentrée, dans chacune des classes des listes demandant les coordonnées des parents pour les transmettre aux parents délégués et au Sou des éoles ont été réalisées.

- Est-ce que l'on pourrait envisager de remettre le goûter du matin en maternelle ? sous forme par exemple de goûter collectif ? (1 remarque)

La question du goûter a été votée et discutée lors des précédents conseils. Les goûters sont supprimés à l'école pour plusieurs raisons : le temps trop court entre le goûter et le repas du midi ; les risques liés aux enfants allergiques ; l'organisation complexe d'un goûter collectif.

- Ne devrait-on pas modifier le système actuel de dépose / récupération des enfants en maternelle ? Le petit portail pourrait être utilisé ? Pourrait-on alors décaler la sortie des classes pour fluidifier la sortie ? (1 remarque)

Diverses solutions ont déjà été testées et abordées. La solution actuelle est celle qui nous semble la plus adaptée.

5.2 Pour la mairie

- Peut-on installer des parois de séparation dans les toilettes de maternelle pour favoriser l'intimité de chacun ?

Oui

- Les toilettes des maternelles et primaires sont souvent bouchés ... quand seront-ils débouchés ?

Cela a été fait. Soucis d'utilisation du papier toilette dans les urinoirs. Pour les WC maternelles soucis de chasse d'eau : réparée.

- Dans quelle mesure les travaux prévus à l'école impacteront la vie des maternelles ?

Pas d'impact trop important la salle de sieste étant à l'opposé des travaux. La cour de récréation des maternelles reste inchangée.

- Le projet de ramassage des déchets intégrant les enfants est-il maintenu ? Y aura-t-il toutes les classes ?

Projet en relation avec les enseignants pour mobiliser les enfants et parents sur la journée ramassage du printemps.

5.3 Pour la cantine et la garderie

- Est-ce que les personnes de la garderie ont suivi des formations et en particulier le BAFA ? et/ ou des formations liées à la petite enfance ? (1 remarque)

Oui le personnel est formé

- Pourraient elles travailler sur un programme de formation afin d'améliorer la qualité de l'accueil, les échanges oraux avec les enfants et la pertinence des activités proposées ? (1 remarque)
- Mon enfant ne mange pas assez quand il y a soutien (entrée manquante ou ne peut se resservir ..) : de façon plus générale : comment gérer au mieux la quantité ?

Les enfants ont leur assiette mise de côté donc même quantité que les autres.

5.4 Remerciements

- Un grand merci pour le projet cirque proposé sur les temps de garderie ainsi que les nombreux bricolages réalisés !
- Un grand merci à l'équipe pédagogique pour son investissement et tous mes encouragements à poursuivre ainsi dans cette belle école de Sergy !

Fin : 20h45